

ASSOCIATION COORDINATION GERONTOLOGIQUE DU MANTOIS

Rue René Duguay Trouin
CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC
78200 MANTES LA JOLIE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2011

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5 à 9

COMPTA ILE DE FRANCE

65 Rue Castor

78200 MANTES LA JOLIE

01 30 33 52 07

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2011 12			Exercice N-1 31/12/2010 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	14 991	14 858	134	102	32	31.42
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	45 195	39 014	6 180	3 681	2 500	67.91	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	TOTAL I	60 186	53 872	6 314	3 782	2 532	66.93
	Comptes de liaison TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	967		967	4 353	3 386	77.79
Valeurs mobilières de placement				165 212	165 212	100.00	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	262 626		262 626	92 666	169 960	183.41	
Charges constatées d'avance (3)	7 481		7 481	2 990	4 491	150.21	
	TOTAL III	271 073		271 073	265 220	5 853	2.21
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	331 259	53 872	277 387	269 002	8 385	3.12

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	83 677		83 677			
	Report à nouveau	57 806		18 119		39 687	219.03
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	10 531		39 687		29 155	73.46
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	238		445		206	46.39	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	152 253		141 928		10 325	7.27
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	1 400		1 693		293	17.31
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III	1 400		1 693		293	17.31
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	2 345		52		2 292	NS
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 542		17 526		2 016	11.50
	Dettes fiscales et sociales	96 648		87 803		8 845	10.07
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes							
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	5 200		20 000		14 800	74.00
	TOTAL IV	123 734		125 381		1 647	1.31
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	277 387		269 002		8 385	3.12

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

118 534 105 381
2 288

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
CHIFFRE D'AFFAIRES NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	591 175		577 773		13 402	2.32
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 577		7 236		5 659	78.20
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	1		2		1	57.56
TOTAL I	592 753		585 011		7 742	1.32
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	105 658		106 854		1 196	1.12
Impôts, taxes et versements assimilés	31 502		28 649		2 853	9.96
Salaires et traitements	314 243		308 967		5 276	1.71
Charges sociales	134 885		131 263		3 622	2.76
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 295		5 058		762	15.07
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	1		0		0	64.71
TOTAL II	590 584		580 791		9 793	1.69
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 169		4 220		2 051	48.61
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		3 738		1 130	2 608	230.90
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		610		483	128	26.48
TOTAL V		4 348		1 612	2 736	169.71
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		34		7	26	353.49
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI		34		7	26	353.49
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		4 315		1 605	2 710	168.85
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		6 483		5 825	658	11.30
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		18 900		33 814	14 914	44.11
Produits exceptionnels sur opérations en capital		206		715	508	71.12
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII		19 106		34 528	15 422	44.66
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		14 837		974	13 864	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII		14 837		974	13 864	NS
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		4 269		33 555	29 286	87.28
Impôts sur les bénéfices (IX)		514			514	
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		616 208		621 152	4 944	0.80
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		605 970		581 772	24 197	4.16
SOLDE INTERMEDIAIRE		10 238		39 380	29 142	74.00
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		293		307	14	4.47
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		10 531		39 687	29 155	73.46

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 277 387.17 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 592 753.12 Euros et dégageant un excédent de 10 531.38 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	14 434		854
Installations générales agencements aménagements divers	1 449		
Matériel de transport	879		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	39 524		5 973
TOTAL	41 853		5 973
TOTAL GENERAL	56 287		6 827

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		297	14 991	14 991
Installations générales agencements aménagements divers			1 449	1 449
Matériel de transport			879	879
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 631	42 866	42 866
TOTAL		2 631	45 195	45 195
TOTAL GENERAL		2 928	60 186	60 186

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	14 333	822	297	14 858
Installations générales agencements aménagements divers	1 030	181		1 211
Matériel de transport	879			879
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	36 263	3 292	2 631	36 924
TOTAL	38 172	3 473	2 631	39 014
TOTAL GENERAL	52 505	4 295	2 928	53 872

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	822				
Instal.générales agenc.aménag.divers	181				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 292				
TOTAL	3 473				
TOTAL GENERAL	4 295				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Personnel et comptes rattachés	900	900	
Débiteurs divers	67	67	
Charges constatées d'avance	7 481	7 481	
TOTAL	8 447	8 447	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 345	2 345		
Fournisseurs et comptes rattachés	19 542	19 542		
Personnel et comptes rattachés	22 367	22 367		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	69 445	69 445		
Impôts sur les bénéfices	514	514		
Autres impôts taxes et assimilés	4 322	4 322		
Produits constatés d'avance	5 200	5 200		
TOTAL	123 734	123 734		

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	14 991	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Inst gen agencmt & amen divers	Lineaire	8 ans
Matériel de bureau	Lineaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Lineaire	3 à 4 ans
Matériel de transport	Lineaire	2 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	57
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 221
Dettes fiscales et sociales	39 468
Total	54 746

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		7 481
Total		7 481
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		5 200
Total		5 200

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3.171,00 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3.171,00 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0,00 euro.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Bonus environnement	1 200	77180000
- Participat Journée Information 17/11/11	2 900	77180000
- QP subvention virée au résultat	206	77700000
Total	4 306	
Charges exceptionnelles		
- Déménagement	12 132	67180000
- Réception Journée Information 17/11/11	2 706	67180000
Total	14 838	

Transferts de charges

Nature	Montant
Transfert de Rémunérations	1 577
Total	1 577

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature	Montant	imputé au compte
Produits		
- Reprise Provision pour Déménagement	14 800	77210000
Total	14 800	

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes



A U D I F E X



Robert SAINT-ETIENNE – Frédéric MERCIER – Véronique GERNIGANT – Jean Patrice LAUQUE – Associés

Bureau de Mantes La Jolie

17 rue Porte Chant à l'Oie

78200 Mantes la Jolie

Tél. 01 30 63 91 00 – Fax 01 34 76 84 16

Bureau des Mureaux

35, rue Aristide Briand – BP 71004

78131 Les Mureaux Cedex

Tél. 01 30 99 50 00 – Fax 01 30 99 30 10

ASSOCIATION

“COORDINATION GERONTOLOGIQUE DU MANTOIS”

SIÈGE SOCIAL : 78200 MANTES LA JOLIE
Rue René Duguay Trouin

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes



A U D I F E X



Robert SAINT-ETIENNE – Frédéric MERCIER – Véronique GERNIGANT – Jean Patrice LAUQUE – Associés
Bureau de Mantes La Jolie
17 rue Porte Chant à l'Oie
78200 Mantes la Jolie
Tél. 01 30 63 91 00 – Fax 01 34 76 84 16

Bureau des Mureaux
35, rue Aristide Briand – BP 71004
78131 Les Mureaux Cedex
Tél. 01 30 99 50 00 – Fax 01 30 99 30 10

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « Coordination Gérontologie du Mantois », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes



A U D I F E X



Robert SAINT-ETIENNE – Frédéric MERCIER – Véronique GERNIGANT – Jean Patrice LAUQUE – Associés
Bureau de Mantes La Jolie
17 rue Porte Chant à l'Oie
78200 Mantes la Jolie
Tél. 01 30 63 91 00 – Fax 01 34 76 84 16

Bureau des Mureaux
35, rue Aristide Briand – BP 71004
78131 Les Mureaux Cedex
Tél. 01 30 99 50 00 – Fax 01 30 99 30 10

2. JUSTIFICATIONS DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels de l'association.

Fait à MANTES LA JOLIE
Le 12 mars 2012

R.SAINT ETIENNE



COMMISSAIRE AUX COMPTES

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes



A U D I F E X



Robert SAINT-ETIENNE – Frédéric MERCIER – Véronique GERNIGANT – Jean Patrice LAUQUE – Associés
Bureau de Mantes La Jolie
*17 rue Porte Chant à l'Oie
78200 Mantes la Jolie
Tél. 01 30 63 91 00 – Fax 01 34 76 84 16*

Bureau des Mureaux
*35, rue Aristide Briand – BP 71004
78131 Les Mureaux Cedex
Tél. 01 30 99 50 00 – Fax 01 30 99 30 10*

ASSOCIATION

“COORDINATION GERONTOLOGIQUE DU MANTOIS”

**SIEGE SOCIAL : 78200 MANTES LA JOLIE
Rue René Duguay Trouin**

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES VISÉES A L'ARTICLE 612-5
DU CODE DE COMMERCE

Aux adhérents,

A l'organe délibérant de l'association Coordination Gériatologie du Mantois

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisé des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2011, les frais de carburant occasionnés par les déplacements effectués dans l'intérêt de l'association par Mme LERET, vice-présidente ont été financièrement assumés par l'association.

Dans les comptes annuels qui vous ont été présentés, cette dépense s'élève à 1 876,50 €.

Fait à MANTES LA JOLIE,
le 12 mars 2012

R.SAINT ETIENNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES